



Ecole du Patrimoine Africain

LA LETTRE DE L'EPA

Une référence au service du patrimoine culturel africain

Avril - Juin 2021



Spécial P.5

Atelier de formation qui se déroule entièrement en ligne et qui porte sur le thème : « Introduction aux enjeux actuels de lutte contre le trafic illicite des biens culturels en Afrique de l'Ouest et du Centre pour les professionnels du patrimoine » s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention 1970 de l'UNESCO.

Lire Maintenant! P.11

Sans trop chercher à faire des fantômes et certains propos corsés autour de l'idéologie coloniale par rapport à la création des musées africains dans l'espace AOF et autres systèmes géopolitiques, on peut tout simplement dire que nos musées ont la même source de création.

“Hommages à un digne fils de l’Afrique”

Hommage

« Ma relation à cet homme était une relation de timidité. Voilà un individu qui ne cherchait qu'à donner et à qui je ne pouvais rien donner puisqu'il avait tout : le savoir, la générosité, l'humanité, l'expérience, l'humilité ». Ces mots écrits par Camille Amouro, un des esprits les plus purs et brillants du Bénin, a écrit sur sa page Facebook le 7 décembre 2020, soit deux jours après le décès de Daddy.

Mon admiration pour le Professeur Olabiyi Babalola Yaï n'a d'égale que la puissance et la pertinence de ces mots de Camille Amouro. Je le dis, sans ambages et sans devoir m'expliquer à ce sujet, le professeur Yaï était un père pour moi.

Daddy témoignait d'un grand intérêt pour les langues Africaines plus précisément le Yoruba, sa langue maternelle. Sa longue et riche carrière d'enseignant et de fonctionnaire international, dans plusieurs Universités à travers le monde et à l'Unesco, en tant qu'Ambassadeur, de président de commissions, de Vice-président aux affaires culturelles, au conseil exécutif de l'Unesco et à la convention sur le patrimoine immatériel de l'humanité, doit inspirer la jeune génération.

Repos éternel Daddy

Osséni SOUBEROU

Équipe éditoriale

Directeur de publication:

Dr FRANCK K. OGOU

Redacteur en Chef:

Osséni SOUBEROU

Collaboration:

Yves Komi N'Kegbe Foga Tublu, Haladou Mamane, Jean-Paul Koudougou, Heumen Tchana, Jeronime Zannmassou, Olayinka Yayi, Mariam Chitou, Hafzullah Honvo

Mise en page:

Stéphane DOUANLA



Sommaire

Éditorial :

04. Hommage à un digne fils de l'Afrique

Questions actuelles :

05. Atelier virtuel sur le Trafic Illicite des Biens Culturels (TIBC)

Dossiers

07. Des lendemains meilleurs pour les musées africains ?
09. La célébration du musée à la cour de l'année de l'Union Africaine sur les arts, la culture et le patrimoine comme leviers pour l'édification de l'Afrique que nous voulons
11. Nos Musées Africains doivent être repensés
16. Nouveaux formats d'exposition et quête de nouveaux publics
17. Pandémie de coronavirus et communication muséale au Cameroun, de la résilience au repositionnement stratégique : Cas du Musée National

Nouvelles de nos patrimoines

19. Inventaire général du patrimoine du Bénin
21. L'inventaire général du patrimoine du Bénin: les étudiants de l'EPA en action
22. 7^{ème} Cours régional francophone de proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial
24. Des actions pour une meilleure conservation du Koutammakou, le pays des Batammariba au Togo
25. Préserver le paysage culturel du Koutammakou

Autres

27. Les étudiants de l'EPA hors les murs
28. Nouvelles de nos stagiaires
29. Ils nous ont rendu visite
31. Colloque en hommage au professeur Olabiyi Babalola Yaï

A Propos

L'Ecole du Patrimoine Africain-EPA est un établissement universitaire à vocation internationale, spécialisé dans la conservation et la médiation du patrimoine culturel tangible et intangible (matériel et immatériel). Elle a statut d'organisation internationale au Bénin (14 mai 2009) et est reconnue par l'Union Africaine comme une organisation panafricaine à vocation régionale (31 janvier 2015). Depuis sa création en 1998, l'EPA, basée à Porto-Novo, Bénin, a formé plus de 2000 professionnels du patrimoine africains, réalisé plus de 300 activités, monté 10 expositions, organisé plusieurs conférences internationales, publié plus de 60 rapports, des chroniques, des actes d'un colloque, et réalisé une vingtaine d'enquêtes. Si à sa création, l'EPA accueillait exclusivement les professionnels en activité dans le milieu du patrimoine culturel, elle recrute depuis la rentrée universitaire 2018-2019, des étudiants pour une formation initiale et diplômante grâce à une Licence professionnelle en Gestion du Patrimoine Culturel.

A travers ses activités, l'EPA a pour objectifs de :

- Renforcer le réseau des professionnels africains capables d'assurer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel.
- Mettre en place des programmes permettant la découverte et la réappropriation du patrimoine culturel pour les publics africains.
- Promouvoir des projets de développement socio-économique qui intègrent la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine culturel.
- Contribuer à l'édition et à la diffusion de publications spécialisées sur le patrimoine culturel africain.



**ECOLE
DU PATRIMOINE
AFRICAIN - EPA**

Editorial



Il m'est impossible d'introduire ce numéro de La Lettre de l'EPA, sans avoir une pieuse mais profonde pensée pour un homme immense, une personnalité de très grande classe, d'une culture, d'une humilité et d'une générosité sans pareil. Je veux nommer le Professeur Olabiyi Babalola Joseph YAÏ qui a rejoint ses ancêtres le samedi 05 décembre 2020 au Centre National Hospitalier et Universitaire (CNHU) Hubert Koutoukou Maga à Cotonou. C'était un grand moment de douleur, de vide et de questionnement pour nous.

Grand spécialiste des langues et cultures d'Afrique et de sa diaspora, ancien ambassadeur du Bénin à l'UNESCO, il avait accepté depuis le 18 juin 2020, d'être Ambassadeur de bonne volonté de l'Ecole du Patrimoine Africain-EPA. Mission qu'il avait commencé à peine à assumer en y donnant du contenu.

Il avait encore beaucoup à donner, à nous apprendre et à apporter au monde. Pour cela, nous sommes profondément attristés et nous nous sentons orphelins avec son départ.

“Hommages à un digne fils de l'Afrique”

Nous voulons dire notre fierté de l'avoir côtoyé. Il était un homme d'une grande valeur, un intellectuel au vrai sens du terme. Comme il le disait lui-même : « *Ceux qui sont sous terre ne se défont jamais. Ils continuent d'y vivre, de vivre avec nous et de nous bénir* ».

L'EPA se tient prête, à travers ses locaux et tout son accompagnement scientifique et technique, aux côtés de la famille de l'illustre disparu et ses amis pour l'organisation du colloque pour célébrer sa vie et son œuvre du 1^{er} au 3 décembre prochain.

Dans ce numéro de notre magazine qui est riche et diversifié, nous faisons une part belle à la célébration de la Journée internationale des musées (JIM) 2021, couronnée par l'organisation d'un webinaire par le Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale (CELTHO). Nos activités y ont également une place non négligeable.

Nous espérons que ce magazine deviendra un véritable espace d'expression et d'échanges sur les questions du patrimoine africain en général. N'hésitez pas si vous avez un avis, une opinion, un sujet à partager avec nos lecteurs et notre réseau. Vous serez toujours les bienvenus.

Bonne lecture !

Dr Franck K. OGOU
Directeur de l'EPA



INTRODUCTION AUX ENJEUX ACTUELS DE LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC ILLICITE DES BIENS CULTURELS EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE POUR LES PROFESSIONNELS DU PATRIMOINE

SESSION EN LIGNE DU 05 AU 22 JUILLET 2021

Organisée par l'UNESCO Dakar et l'EPA

Masque Yoruba, Nigéria, H45cm
©IFAN, crédit photo UNESCO Dakar

#MyAfricanHeritage

ATELIER DE FORMATION SUR LE TRAFIC ILLICITE DES BIENS CULTURELS (TIBC) EN AFRIQUE

PAR: JÉRONIME ZANMASSOU - OLAYINKA YAYI

Organisé dans un cadre partenarial entre l'Ecole du Patrimoine Africain-EPA et le Bureau régional de l'UNESCO Dakar, l'atelier de formation qui se déroule entièrement en ligne et qui porte sur le thème : « Introduction aux enjeux actuels de lutte contre le trafic illicite des biens culturels en Afrique de l'Ouest et du Centre pour les professionnels du patrimoine » s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention 1970 de l'UNESCO. Cette Convention constitue un outil cadre international concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert illicite des biens culturels.

Cet atelier répond à un besoin opérationnel clairement identifié : le manque de connaissances de base sur le trafic illicite des biens culturels (TIBC) en Afrique parmi les acteurs africains du patrimoine. Ce manque de connaissances de base empêche les acteurs de jouer pleinement leur rôle dans la

chaîne d'acteurs de lutte contre le trafic illicite de biens culturels. En effet, on assiste à une demande accrue de biens culturels sur les marchés internationaux aussi bien physiques que virtuels marqués par une forte présence de biens culturels africains. Le marché de l'art aurait généré 64,1 milliards de dollars en 2019 selon le « *Global Art market report* ».

Ainsi, la formation contre le trafic illicite des biens culturels, pensée de façon pérenne, vise à renforcer les capacités des acteurs de la lutte (professionnels du patrimoine, chercheurs, étudiants, etc.) contre le trafic des biens culturels en Afrique de l'Ouest et du Centre sur les principes, concepts et notions fondamentaux au sujet de la chaîne de trafic. Elle entend également développer un réseau d'acteurs dynamiques dans la lutte contre le trafic illicite des biens culturels.

Pour cette année, l'atelier « Introduction aux enjeux actuels de lutte contre le trafic illicite des biens culturels en Afrique de l'Ouest et du Centre pour les professionnels du patrimoine », se déroule en deux phases dont la première se tient précisément du 05 au 22 juillet, et la deuxième en décembre. Chaque session, s'étalera sur trois semaines et sera à l'intention de trente professionnels en service dans les Directions du Patrimoine Culturel et dans les Musées africains via la plateforme de E-learning de l'EPA (www.learn.epa-prema.net). Les matériaux de formation seront principalement des vidéos et des PowerPoint téléchargeables mais aussi des QCM et cas pratiques permettant l'évaluation et le suivi. Un tchat et des sessions live permettent également d'engager des interactions entre les participants et les formateurs.

A vos agendas donc !

“ Musée des Civilisations
Noires de **Dakar** ”





DOSSIER

DES LENDEMAINS MEILLEURS POUR LES MUSÉES EN AFRIQUE ?

PAR: OSSÉNI SOUBÉROU



Musée africain

Entre 2007 et 2011, l'Ecole du Patrimoine Africain-EPA avait initié un vaste programme pour améliorer l'offre éducative et scientifique ainsi que le mode de gestion économiques des musées : Les Musées au Service du Développement (MSD). C'était avec le soutien et le financement du Ministère des Affaires Etrangères de la France à travers le Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP). L'objectif de ce programme était de renforcer le

rôle de la culture dans le développement humain et économique de l'Afrique subsaharienne. Entre autres résultats de ce programme, il y a eu, la constitution de dix-huit (18) mallettes pédagogiques, la mise en place de quatorze (14) parcours-jeunes, le financement de trente-six (36) projets dans quinze (15) pays d'Afrique subsaharienne à travers le renouvellement et le montage des expositions permanentes.

Une des activités phares de ce programme est l'exposition A comme Afrique, conçue en deux versions. Une version anglaise présentée au National Museums of Kenya (NMK) à Nairobi et une version française au Musée National du Burkina Faso à Ouagadougou.

Longtemps avant cette grande opération, l'EPA s'est investie dans la réhabilitation du Jardin des Plantes et de la Nature - JPN, ancienne forêt sacrée du royaume de Hogbonou et lieu chargé d'histoires et de richesses. Ce jardin a ouvert ses portes au public en 1999 grâce à un partenariat avec la Coopération française, l'Organisation Internationale de la Francophonie, le West African Museum Program (WAMP), la Direction de l'Agriculture et Mairie de Porto-Novo.

Plus de dix ans après le MSD et de nombreux programmes et activités sur les musées en



Osséni SOUBÉROU au Musée du Quai Branly - Jacques-Chirac

Afrique, le thème de la Journée Internationale des Musées (JIM) 2021: « *L'avenir des musées : se rétablir et se réinventer* », interpelle. Le chantier des musées en Afrique est comparable au travail de Sisyphe.

Ils sont pour la plupart en état de désaffection et n'attirent personne ou que quelques personnes. Les populations en général, et les gouvernants, parfois, en ignorent l'existence ou n'en connaissent pas l'utilité. Ces institutions, peu visibles, manquent souvent de tout : personnel formé, budget de fonctionnement, programme d'animation, etc. Elles sont souvent plongées dans le noir, faute d'électricité et envahies de présences peu souhaitables. Ce qui se traduit par un manque d'innovation dans la conservation et la mise en valeur des collections.

Ce tableau sombre, voire inquiétant, au-delà des indignations individuelles et collectives doit susciter des actions. C'est ce qu'a compris le Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale (CELHTO), bureau spécialisé de la Commission de

l'Union Africaine (CUA) basé à Niamey au Niger à travers l'organisation d'un webinaire dans le cadre de la JIM 2021.

Fort heureusement, les politiques et les gouvernants changent progressivement de fusil d'épaulé. Un nouveau jour se lève progressivement sur les musées et augurent des lendemains meilleurs. C'est le cas au Sénégal avec l'inauguration du Musée des Civilisations Noires en décembre 2018. Dans le même sillage, la République du Bénin a lancé de nombreux chantiers de constructions d'infrastructures culturelles et muséales en particulier.

Au nombre de ces infrastructures en cours au Bénin, on peut citer entre autres, la construction et l'équipement de sept (07) arènes culturelles pour la promotion des espaces de diffusion des créations artistiques, des spectacles vivants dédiés essentiellement à la jeunesse et au secteur de la culture, le Musée de l'épopée des Amazones et des rois du Danxomé à Abomey, le Musée des Arts et Cultures Vodun/Orisha à Porto-Novo, la

rénovation du Fort Portugais et la construction du Musée International de la Mémoire et de l'Esclavage (MIME). Ce qui réjouit dans la démarche du gouvernement du Bénin, pour ne prendre que cet exemple, c'est que la construction de ces infrastructures, s'accompagne de réflexion sur leur modèle économique et de gouvernance.

Cette bonne nouvelle et ces bonnes pratiques doivent être combinées avec la vision des musées défendue par l'EPA, à savoir: « *Des musées ouverts au grand public où sont posés et discutés les problèmes de société, des espaces de jeux, de délectation pour les enfants, les jeunes, les adultes ; des musées médias, des musées agoras, qui sont le miroir des cultures africaines d'hier et d'aujourd'hui, qui proposent des synthèses pour celles de demain* ».

Ce sera pour le bonheur des populations dont la mémoire s'en trouvera protégée, conservée, valorisée et transmise dans d'excellentes conditions. Sûrement que les musées africains sont promis à des jours meilleurs. En somme, des musées mieux pensés, promis à une meilleure gestion. Des espaces vivants, au service les communautés et l'environnement, des musées qui témoignent du riche génie créateur de nos peuples et où les communautés elles-mêmes participent à la diffusion de leur héritage ; des lieux de référence où la culture trouve des modèles pour se développer.

**OSSÉNI SOUBÉROU**

**INGÉNIEUR CULTUREL ET
SOCIOLOGUE/ COORDONNATEUR
UNITÉ PARTENARIAT ET
COMMUNICATION À L'EPA**



A gauche le Président de la Commission de l'Union Africaine Moussa Faki Mahamat et Yves TUBLU Coordonnateur du CELTHO

LA CÉLÉBRATION DU MUSÉE AU CŒUR DE L'ANNÉE DE L'UNION AFRICAINE SUR LES ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE COMME LEVIERS POUR L'ÉDIFICATION DE L'AFRIQUE QUE NOUS VOULONS

PAR: YVES KOMI N'KEGBE FOGA TUBLU

Il est célébré le 18 mai de chaque année, la Journée internationale des musées (JIM) dans le but de sensibiliser au fait que les musées sont un moyen important d'échanges culturels, d'enrichissement des cultures, du développement de la compréhension mutuelle, de la coopération et de la paix entre les peuples.

Pour 2021, les musées, leurs professionnels et leurs communautés sont invités à faire cette célébration sous le thème « **L'avenir des musées : se rétablir et se réinventer** ». Il s'agit de développer, d'imaginer et de partager, en cette période marquée par la crise du coronavirus, de nouvelles pratiques de (co)création de valeurs, de nouveaux modèles commerciaux et des solutions innovantes pour les institutions culturelles et les musées notamment.

En Afrique, cette célébration a une raison particulière dans le cadre du thème de l'année 2021 de l'Union Africaine qui est « *Arts, culture et patrimoine : leviers pour l'édification de l'Afrique que nous voulons* ». Par le choix de ce thème, l'UA entend mettre pleinement les arts, la culture et le patrimoine à contribution pour hâter l'édification de cette Afrique que nous appelons de tous nos vœux dans l'Agenda 2063 qui est le cadre stratégique du continent qui vise à atteindre son objectif de développement inclusif et durable afin de devenir une puissance mondiale à l'horizon 2063.

Dans cet Agenda, il est défini une vision et sept aspirations qui sont les piliers qui doivent soutenir cette Afrique que nous voulons. L'aspiration 5 est celle « *d'une Afrique dotée d'une identité, d'un patrimoine*

commun, de valeurs partagées et d'une éthique culturelle forte ».

En tant qu'institution de loisirs, d'éducation, de recherche et de diffusion du savoir, le musée africain, encore plus que les autres, se doit toujours de trouver des solutions toutes aussi innovantes qu'efficaces à sa désertion qui se trouve empirée par la crise sanitaire actuelle. C'est à cette seule condition qu'il pourra, en tant qu'institution du patrimoine, participer au développement de notre continent. Car, comme le disait si bien SEM Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union Africaine (-CUA), lors de la célébration, le 5 mai 2021, de la sixième édition de la Journée du Patrimoine Mondial africain,

« tous les progrès que ferait l'Afrique seraient factices et artificiels s'ils ne reposaient pas sur des valeurs et des fondements culturels solides. C'est en protégeant et en valorisant nos atouts culturels que nous préserverons notre identité et notre personnalité, et nous éviterons par la même occasion, la déliquescence morale et le délitement de nos sociétés. Cette solide interaction entre le développement et les richesses culturelles, l'abreuvement mutuel des cultures entre les sociétés africaines ont conduit l'Union africaine à consacrer l'année 2021 aux Arts, Culture et Patrimoine comme leviers pour bâtir l'Afrique que nous voulons ».

L'institution muséale a donc une place centrale dans la mise en œuvre de la vision que porte l'Agenda 2063. C'est donc à juste titre que le projet du Grand musée africain d'Alger constitue un des projets phares de la Commission de l'Union Africaine. Il constituera un centre de coordination pour la préservation et la promotion du patrimoine culturel africain et sera un maillon essentiel pour sensibiliser les populations sur la diversité des biens culturels africains ainsi que sur l'influence de l'Afrique sur les diverses cultures du monde.

Les professionnels africains des musées sont donc des partenaires privilégiés pour la Commission de l'Union Africaine et l'organisation de ce webinaire par le Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale (CELHTO), bureau spécialisé de la CUA basé à Niamey au Niger pour célébrer la JIM 2021 fut une parfaite occasion pour échanger avec eux et les écouter sur les questions urgentes du secteur des musées en Afrique.



YVES KOMI N'KEGBE F. TUBLU

**COORDONNATEUR
DU CELTHO**



Cordonnateur du CELTHO



NOS MUSÉES DOIVENT ÊTRE REPENSÉS

PAR: HALADOU MAMANE

PROBLÉMATIQUE DE L'INSTITUTION MUSÉALE EN AFRIQUE

La plupart des Musées Ouest Africains regroupés au sein du système AOF sont soutenus par les institutions Françaises des recherches qui se sont succédées ou tout simplement changer de sigle en l'occurrence l'Institut Française d'Afrique noire (IFAN) Dakar, le centre National des recherches scientifiques(CNRS), l'Office des Recherches Scientifique en Territoire d'Outre-mer (ORSTOM) transformé en Institut de Recherche en développement (IRD).

Sans trop chercher à faire des fantasmes et certains propos corsés autour de l'idiologie coloniale par rapport à la création des musées africains dans l'espace AOF et autres systèmes géopolitiques, on peut tout simplement dire que nos musées ont la même source de création.

C'est le cas du Niger qui eût son Musée en 1958 et qui est inauguré le 18 décembre 1959 par le premier Président de la république Diori Hamani.

Au point de vue infrastructure, la plupart des Musées Africains ont hérité de vieux bâtiments allant des anciennes demeures, des campements coloniaux, des couvents, des foyers, des édifices abandonnés voire des endroits hantés transformés en Musée. Cette situation de nos institutions muséales logées dans des édifices mal adaptés aux fonctions de conservation traduit la plus grande difficulté empêchant l'épanouissement et un fonctionnement régulier de

ces institutions. En tout cas pour le Musée National Boubou Hama du Niger c'est un privilège d'être logé dans des pavillons construits à cet effet. Son projet de construction est à l'actif de Boubou Hama, homme de lettre et ancien président de l'Assemblée Nationale qui demanda l'affectation d'un coopérant du nom de Pablo Toucet, Français d'origine espagnole ayant déjà une expérience africaine dans le domaine pour avoir participé à l'édification du Musée de Bardo en Tunisie. Archéologue et architecte de formation, Monsieur Pablo Toucet a créé autour de lui un réseau de cadres nigériens qui l'ont aidé à construire un musée adapté aux réalités socioculturelles du Niger dans sa diversité ethnique.

Si notre pays dispose aujourd'hui de l'un des plus beaux musées d'Afrique, voire du monde, c'est parce que Boubou Hama en a fait son problème personnel pour bâtir cette institution qui constitue une fierté nationale du pays.



Le musée national Boubou-Hama en 2011 à Niamey, Niger

Cela dit, le vrai défi qui se pose à notre pays et tout autre pays ayant un musée de cette période, c'est de travailler d'arrache-pied pour une sauvegarde d'un joyau construit à grands frais par le fondateur et une multitude de philanthropes aguerris. L'expérience réussie du Musée National Boubou Hama qui constitue le seul et unique musée au Niger pousse le Gouvernement à faire une recommandation lors du séminaire d'une redéfinition culturelle tenu à Tillabéri en 1985 de créer un musée au moins dans chaque région du Niger. Ce fut le tour de Zinder d'avoir son projet de construction d'un musée régional à Zinder piloté par le feu colonel Moumouni Djermakoye Adamou en 1987, qui malheureusement n'a pas pu aboutir à cause de son aspect pharaonique et une erreur dans la prévision des charges récurrentes, une fois le projet terminé. A l'heure actuelle le musée n'existe que par un centre de recherche foncier mis à disposition de ce musée est aujourd'hui occupée par

la population riveraine du site. En 1996 la région de Dosso bénéficia de son projet de construction d'un musée dans le cadre d'un projet du développement de l'artisanat au Niger (DANI) financé par le Duce de Luxembourg qui intègre la construction du musée comme composante du projet. Les mêmes causes produisant toujours les mêmes effets ce musée n'a pas pu bénéficier de la prise en charge des autorités régionales après la phase du projet, laissant ainsi un musée sans budget de fonctionnement à ce jour. Cette erreur de prise en charge récurrente présage un disfonctionnement, voire un arrêt définitif d'une institution qui constitue pourtant un miroir de la région. Toutefois, on salue le geste des autorités communautaires qui ont accepté de construire leur propre musée sans déranger l'Etat. C'est l'exemple de la commune de Kara-Kara, qui envisage de construire son propre musée étape par étape pour éviter de tomber dans les mêmes erreurs qu'à Zinder et Dosso. En effet, il faut se

le dire, la construction d'un musée quelle que soit sa typologie doit se baser sur une programmation afin de mieux maîtriser tout le processus. Tout comme pour une école on ne crée pas tous les niveaux à la fois.

D'une manière générale, cette erreur dans la construction des ouvrages dédiés aux musées se rencontre un peu partout dans les pays africains lorsqu'il s'agit de construire un édifice pour réhabiliter ou abriter un musée. C'est le cas de la République Gabonaise avec le Centre International des Civilisations Bantou intégrant un musée qui fut laissé par les Etats membres ou seul l'Etat gabonais qui doit faire face aux charges récurrentes contrairement au protocole d'accord avec les pays dits des civilisations Bantou. A l'heure actuelle, ce centre de référence régionale et internationale aurait déjà mis la clé au paillason. C'est vraiment dommage de perdre une telle référence pour la civilisation bantoue. La liste n'est pas exhaustive.

SITUATION ET CADRE INSTITUTIONNEL DE NOS MUSÉES ET CEUX D'AILLEURS

Le cadre institutionnel de la plupart des musées de l'Afrique d'expression francophone, anglophone et lusophone évolue d'un pays à un autre selon l'historique de leur création et sont pour la plupart des musées nationaux. Le musée national Boubou Hama aujourd'hui établissement à caractère public, scientifique et culturel technique par la loi 2015-27 du 26 mai 2015 est créé le 18 décembre 1958, le musée national du Ghana créé le 25 mars 1957, le musée IFAN Dakar Théodore Mo-

nod construit en 1931, le musée national du Burkina aujourd'hui établissement public à caractère scientifique, culturel et technique (EPSCT) est créé en 1962, le musée national du Mali créé en 1953 en tant que le musée soudanais, le musée du Bardo (Tunisie) créée en 1888, réhabilité après attaque terroriste du 18 mars 2015, le musée national de l'Angola est créé en 1977, le musée national de Rwanda créé en 1988, le musée des civilisations de Côte d'Ivoire créée en 1942 par l'administration coloniale, le musée national du Tchad créée en 1962, le musée national de Libéria créée en 1956 par une loi etc...

Au Niger, tout comme en Afrique et ailleurs, on assiste à des grands travaux de construction et de réhabilitation des Musées qui ne prennent pas souvent en compte les paramètres d'une bonne scénographie dans la mise en valeur de nos collections.



LES MÉTHODES ARCHAÏQUES DE PRÉSENTATION DE NOS EXPOSITIONS DOIVENT S'AMÉLIORER EN VUE DE FACILITER LA TRANSMISSION DU MESSAGE.



Alioum Yattara en compagnie du personnel du Musée de la Chefferie de Bafoussam et de la Case patrimoniale du Cameroun

De plus en plus, on constate un courant des transformations d'espaces initiaux avec comme corollaire, des installations qui ne répondent pas aux normes muséographiques, le non-respect de la rigueur ethnographique dans les procédés de reconstitution des écomusées. Cette transformation à outrance déforme les institutions muséales et dénature leur beauté et symbolisme qui attirent les publics.

Sans s'en prendre à X ou Y, je dois dire que ce fléau touche également notre musée National où à travers des programmes de réhabilitation plusieurs installations muséographiques ont été dénaturées en l'occurrence les habitats traditionnels qui faisaient la fierté du public sont, aujourd'hui transformés et dénués de leur rigueur ethnographique. A cela s'ajoute la construction des

nouveaux ouvrages sur des espaces non prévus à cet effet. Cette transformation des installations muséographiques a dénaturé beaucoup de musées africains dont je tais les noms. Il est aussi à préciser que certains programmes de réhabilitation mal conçus ont changé de sens à la scénographie et au discours muséographique de plusieurs expositions.

APPROCHE COMPARÉE DES MUSÉES D'AFRIQUE À CEUX D'EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD

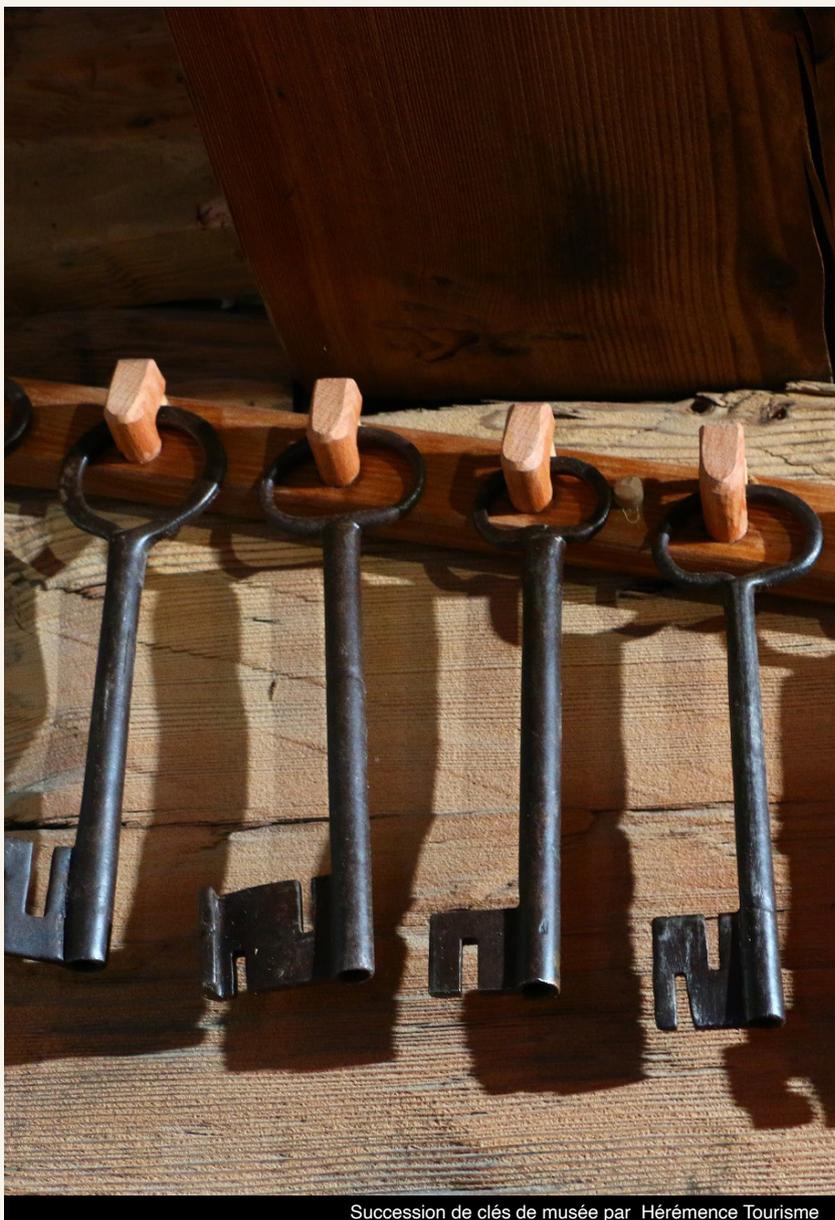
Depuis les premiers contacts entre les pays africains et les puissances coloniales, l'art africain en tant que support pour une meilleure connaissance des peuples à coloniser constitue la convoitise de tous les explorateurs. Dans le domaine de la conquête de l'Ouest Africain, Dakar en tant que métropole regorgeait de plusieurs collections des pays de l'AOF à savoir le Niger, le Mali, le Burkina-Faso, le Togo, la Côte d'Ivoire et le Bénin. A travers tous ces pays, les institutions françaises coordonnent tous les travaux de recherche sur les communautés pour expédier les collections ethnographiques à Dakar pour finaliser leurs travaux. Jusqu'aux indépendances de 1960, les collections acquises sont conservées au niveau de l'institut Français d'Afrique noire (IFAN). Ce déplacement illicite de la mémoire collective des peuples conquis ouvre la voie à une mise en place d'un conservatoire des collections africaines. Parallèlement à cette source obligatoire, le système de trafic et de pillage s'est poursuivi de l'indépendance à nos jours. Ainsi le commerce de ces œuvres d'art donna l'opportunité à plusieurs fondations ou Universités étrangères d'ouvrir des Musées publics et privés en Europe, Amérique du Nord et autres pays intéressés par la richesse de l'art Africain.

En France nous avons le Musée du Louvre, le musée de l'homme dont les collections sont aujourd'hui transférées au Musée de Quai Branly Jacques Chirac, le Musée Luigi Pigorini (paléontologue Italien) de Rome (Italie) sans oublier les collectionneurs et autres fondations. Du côté de la Belgique, nous avons

le Musée royal de Tervuren qui a rassemblé des grandes quantités d'objets d'Arts Africains en provenance de l'Afrique centrale. Du côté des Etats Unis nous avons le musée National d'art africain de la Smithsonian à Washington DC créé en 1964, le musée de Brooklyn de New York qui dispose d'une importante collection d'art africain et du Caraïbe, Université Morgan State et Université de Bloomington (Indiana), le musée d'art africain de Maryland qui disposent également d'une importante collection d'art africain.

Comme on peut le constater l'art africain est présent dans tous

les grands Musées du monde. A la différence de nos Musées, les expositions d'objets d'art africain dans ces Musées étrangers sont faites dans la règle de l'Art. Ce concept de mise en valeur place les objets dans leur contexte d'utilisation, contrairement à nos musées où certains objets sont juste cloués sans support visuel. Si en Afrique beaucoup de nos musées sont considérés comme des sanctuaires aux vieux objets, en Europe et en Amérique du Nord, ils constituent de véritables centres de recherches et d'excellence pour les Universités et fondations.



Succession de clés de musée par Hérémence Tourisme

CONCLUSION

L'approche comparée des Musées africains à ceux d'Europe et d'Amérique du Nord confirme l'existence d'importantes collections africaines hors du continent. Le problème n'est pas seulement de demander leur retour, mais de proposer aussi une approche professionnelle, car la plupart des objets ayant quitté le continent sont vendus ou offerts. La décision historique du président Français, Emmanuel Macron de restituer quelques œuvres à leurs pays d'origine est salutaire. Cependant le grand problème qui

reste à régler, c'est l'intégration de ces objets retournés dans les musées nationaux des pays d'accueil aux risques de les revoir un jour dans le circuit commercial. Il faut reconnaître que nos musées publics et privés doivent revoir leurs méthodes de mise en valeur des collections nationales qui sont présentement inefficaces en termes de sécurité et de visibilité. Aussi il est établi que bon nombre de musées africains ont eu leurs installations dénaturées ou transformées suite à certains programmes de réhabilitations

mal conçus, car décidés souvent sans l'avis du personnel en charge de la gestion de ces structures.



HALADOU MAMANE

**DIRECTEUR GÉNÉRAL
DU MUSÉE NATIONAL
BOUBOU HAMA DU NIGER**

RECOMMANDATIONS

- Tous nos musées sans exclusive doivent entreprendre une réorganisation de leur discours muséographique et repenser leurs méthodes de présentation pour une compréhension aisée du public ;
- Etant donné que certaines expositions de nos musées nationaux datent du vernissage inaugural, il est urgent de procéder à un renouvellement ou modification de ces expositions ;
- Rompre définitivement avec la pratique de prêts d'objets du musée pour des expositions organisées par des individus ou structures dans le cas d'espèce le musée et les partenaires doivent signer une convention intégrant l'assurance, l'emballage des œuvres d'art par des professionnels, la durée de l'exposition et le cadre et exiger l'escorte de ces objets par un professionnel du musée ;
- Proposer un programme des visites virtuelles dans nos musées en raison de la crise de la pandémie de Covid-19 qui implique l'application des règles des gestes barrières dans nos musées ;
- Etant donné la difficulté de lier le tourisme au Covid-19, il est recommandé aux musées de privilégier les visites de plein air pour les musées qui en disposent afin d'éviter trop de concentration dans les salles d'exposition.



Musée national du Burkina Faso

NOUVEAUX FORMATS D'EXPOSITION ET QUÊTE DE NOUVEAUX PUBLICS

PAR: JEAN-PAUL KOUDOUGOU

Une des difficultés récurrentes des musées africains est le peu d'intérêt que les publics locaux accordent à cette institution patrimoniale. L'assertion selon laquelle le Musée est fait pour et par les publics locaux sonnait désespérément creux au vu de la faiblesse, voire la nullité des taux de fréquentation de ces équipements censés être la vitrine du patrimoine culturel national. Cette situation a perduré au fil des décennies et a été l'objet de maintes rencontres des Professionnels afin d'en trouver la panacée. Mais où le bât blesse-t-il ?

Certes les musées africains se développent et développent des initiatives afin de sortir de leur extraversion et devenir plus inclusif pour prendre en compte les attentes légitimes

des publics locaux. Au regard de l'évolution des contextes sécuritaires et sanitaires nationaux et sous régionaux, la survie des musées africains est en jeu. Nécessairement, les musées africains doivent inventer de nouveaux paradigmes d'exposition et de nouvelles stratégies de développement des publics.

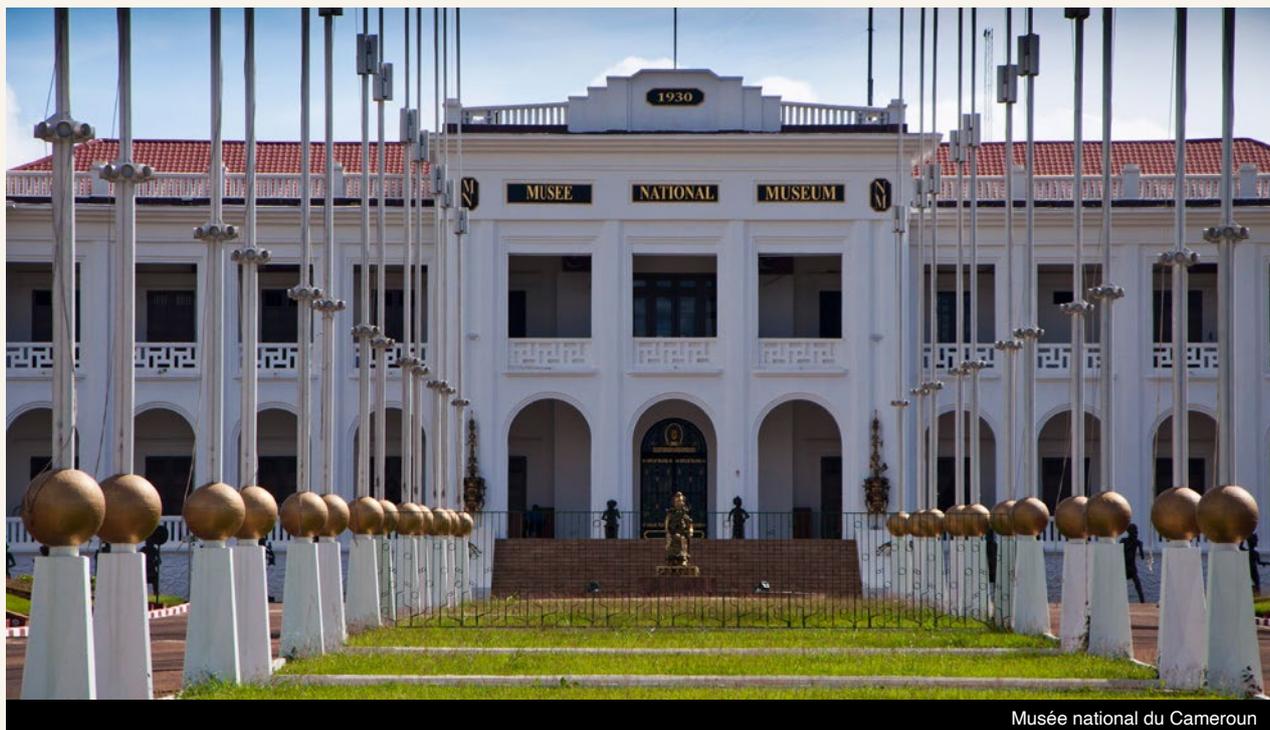
Déjà en 2015, le Musée national du Burkina avait développé un format d'exposition et une stratégie en matière de médiation culturelle en ouvrant ses salles aux communautés ethnoculturelles et aux artistes contemporains. Les résultats de cette nouvelle démarche ont été convaincants et ont prouvé le besoin de culture des publics locaux.

Au regard des crises plurielles qui assaillent le monde et portent des coups durs au secteur culturel, il y a nécessité pour les musées de développer des formats nouveaux d'exposition et des stratégies plus inclusives de développement des publics.



JEAN-PAUL KOUDOUGOU

INSPECTEUR TECHNIQUE
DES SERVICES DU
MINISTÈRE DE LA CULTURE,
DES ARTS ET DU TOURISME
DU BURKINA-FASO



Musée national du Cameroun

PANDÉMIE DE CORONAVIRUS ET COMMUNICATION MUSÉALE AU CAMEROUN, DE LA RÉSILIENCE AU REPOSITIONNEMENT STRATÉGIQUE : CAS DU MUSÉE NATIONAL

PAR: DR HEUMEN TCHANA

La pandémie de coronavirus (COVID-19) a frappé de plein fouet le secteur des arts et de la culture dans le monde entier. Au moment où les musées sont confrontés aux mesures de restrictions ou de confinement, les conséquences financières et futures de la crise sanitaire sur l'avenir de ces institutions sont désastreuses. Si le numérique était auparavant une offre marginale pour le Musée National du Cameroun, il est devenu, par la force des choses, le moyen privilégié pour atteindre les publics. Le Musée National a mis en place de nouvelles stratégies, afin d'assurer, dans la mesure du possible, la poursuite de ses activités. La crise actuelle a permis au Musée National

de se doter d'une audience fidèle sur le web. Il s'est intégré aux réseaux sociaux de façon intense, une forme de communication avec le public à la fois saine et génératrice de développement. Un des axes d'avenir d'un développement rentable et durable des musées semble être son intégration sociale.

La Covid 19 ne représente pas forcément la fin des visites des musées, au contraire, c'est une opportunité pour faire le diagnostic fondamental de la communication muséale afin de renforcer la visibilité et la crédibilité. La survenue de cette crise sanitaire a été aussi l'opportunité pour le Musée National de se remettre en

question et de développer sa résilience à travers des réajustements internes et son repositionnement sur internet. Ce que l'on vit actuellement est une expérience qui doit permettre aux musées de changer d'attitude dans leurs stratégies de développement du tourisme culturel.



Dr HEUMEN TCHANA H.

DIRECTEUR DU MUSÉE
NATIONAL DU CAMEROUN

“ **Tata de Type 2, Koutouagou**
nord-ouest du Bénin,
département de **l'Atacora** ”





NOUVELLE DE NOS PATRIMOINES

INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE NATIONAL DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

PAR: JERONIME ZANMASSOU



De la gauche vers la droite le Ministre de la Culture Jean-Michel Abimbola, le Recteur de l'UAC le Professeur Maxime da Cruz et le DG de l'ANPT Edmond TOLLI

Commandité par le Gouvernement béninois, le projet de l'Inventaire général du patrimoine national de la République du Bénin est en cours de réalisation sous l'expertise de l'Ecole du Patrimoine Africain-EPA, en sa qualité de maître d'œuvre, de l'Agence Nationale de promotion des Patrimoines et du Développement Touristique (ANPT), le maître d'ouvrage, en collaboration avec le Ministère du Tourisme, de la Culture, et des Arts (MTCA) du

Bénin à travers la Direction du Patrimoine Culturel (DPC) et les Collectivités Décentralisées.

La République du Bénin étant une mosaïque de culture matérielle et immatérielle représentée par des éléments tangibles (sites, monuments, architectures...) et des pratiques culturelles et artistiques qui témoignent de la vivacité et de la dynamique de ses groupes sociaux, il est primordial d'identifier ce patrimoine, témoin de l'histoire

et de l'évolution du Bénin afin de mieux le protéger, le valoriser et planifier les actions de développement en le prenant en compte. Ce projet de l'Inventaire général du patrimoine national a été lancé le 27 octobre 2020 à l'EPA sous le parrainage de M. Jean-Michel Abimbola, Ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts (MTCA) et de M. Edmond Tolli, Directeur général de l'Agence Nationale de promotion des Patrimoines et du Développement du Tourisme (ANPT).

A la suite de l'atelier de clarification conceptuelle et de définition des typologies du patrimoine du Bénin, qui a réuni toutes les parties prenantes (professionnels du patrimoine, historiens, archéologues, sociologues, géographes, architectes, représentants des communautés, etc.), plusieurs autres activités ont été organisées à savoir : une étude de l'état des lieux du patrimoine et du cadre réglementaire, la conception de trois (03) fiches d'inventaire du patrimoine (mobilier, immobilier, immatériel); un pré-inventaire des 77 communes du Bénin, la réalisation d'une plateforme, quatre (04) ateliers d'information et de formation des maires et quatre (04) séances de formation

des enquêteurs, représentants les points focaux désignés par les maires pour l'identification du patrimoine et la conduite de l'inventaire dans les communes. Les séances de formation des enquêteurs se sont déroulées en ligne et assorties de mécanismes de suivi physique et virtuel des points focaux et la mise en place de coordonnateurs départementaux.

Toutes tâches utiles qui ont permis le bon déroulement de l'inventaire à travers la collecte d'informations, de données durant tout le mois de mars à mi-avril 2021 et le suivi sur le terrain. Dès lors, plus de trois mille fiches d'inventaire du patrimoine (mobilier, immobilier et immatériel) renseignées par les enquêteurs dans les 77 communes du Bénin sont en cours de traitement et reversement sur la plateforme www.patrimoine.bj conçu pour servir de base de données de l'inventaire.

Une séance restitution des résultats a eu lieu le 15 juin 2021 dans la salle polyvalente de l'EPA, en présence du Directeur Général de l'ANPT, M. Edmond Tolli, de l'Administrateur Délégué M. José Pliya, du Directeur des Projets



Edmond Tolli, DG ANPT, maître d'ouvrage de l'inventaire

muséaux, M. Alain Godonou et d'autres cadres de l'institution. Il y avait également à cette séance, le Directeur du Patrimoine Culturel (DPC) M. Paul Akogni.

Il faut noter que grâce à l'inventaire général du patrimoine national du Bénin, outil de la politique nationale d'identification et de protection du patrimoine, le Gouvernement entend faire de ce dernier un levier de développement économique local, régional et national pour les années à venir. A cet effet, il sera aussi réalisé une carte générale du patrimoine national qui présente

les biens matériels et immatériels recensés ainsi que leurs zones géographiques et des projets *in situ* pour une protection renforcée et une meilleure valorisation du patrimoine inventorié.



**JERONIME
ZANMASSOU**

**GESTIONNAIRE DU PATRIMOINE
COORDONNATRICE DE L'UNITÉ
PROGRAMMES/PROJETS À L'EPA**



Dr Paul Akogni Directeur du Patrimoine Culturel lors de la présentation d'une module dans le cadre l'Atelier clarification conceptuelle et définitions des typologies

INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE NATIONAL DU BÉNIN: LES ÉTUDIANTS DE L'EPA EN ACTION

PAR: MARIAM CHITOU



Étudiants de la 3^{ème} année de l'EPA dans le cadre de l'Inventaire de la Collection Popovic, Cotonou

L'Agence Nationale de promotion des Patrimoines et de développement du Tourisme (ANPT) a confié à l'Ecole du Patrimoine Africain-EPA, l'inventaire général du patrimoine national de la République du Bénin. A cet effet, trois collections privées qui regroupent d'objets culturels et culturels authentiques liés au Vodun ont été identifiées pour être prises en compte. Il s'agit de la collection Popovic à Akpakpa-Cotonou, de la collection Djimassé dans la cité historique d'Abomey et enfin de la collection du Musée privé Ishébayé situé à Porto-Novo. Dans ce cadre, les étudiants de l'Ecole du Patrimoine Africain-EPA, ont été associés à l'inventaire des dites collections.

La première mission d'inventaire s'est faite sous la direction de Madame Victoire Adégbidi, Chargée de projets à l'ANPT. Quatre étudiants en fin de formation à l'EPA y ont participé. Elle a eu lieu du 23 au 29 mars 2021 et permis d'inventorier quatre-vingt-sept (87) biens meubles ayant servi pour des rites et rituels Vodun. Cette collection, constituée en grande partie de "Bocio" (statuettes rituelles) et de pièces de haute portée culturelle, sont l'incarnation de plusieurs divinités. Au nombre de celles-ci, nous pouvons citer: Vodun Héviouso, Gambada, Tchamba...

Selon M. Mirko Popovic, Opérateur économique, et propriétaire de la collection ces objets sacrés proviennent des temples, couvents et espaces sacrés. Dans leur fonction initiale, c'est à travers eux, que le Vodun, force de l'invisible se manifestait.

La deuxième mission, a eu lieu du 20 au 23 avril 2021. Elle a permis à une autre équipe de quatre étudiants de l'EPA et deux étudiants de l'Université Senghor d'Alexandrie en stage à l'EPA, de se rendre à Abomey dans la réserve privée de M. Gabin Djimassé, Directeur de l'Office du tourisme de la ville d'Abomey. Conduite par Franck Ogou, Directeur par intérim de l'EPA, l'équipe a eu pour mission d'inventorier une partie des objets de cette collection.

Grand homme de culture, Monsieur Gabin Djimassé est réputé pour ses nombreuses contributions à la reconstitution et la réécriture de l'histoire du royaume d'Abomey et la restauration des valeurs culturelles. M. Djimassé s'est investi dans l'achat et la conservation des vestiges matériels propres au monde du Vodun. Sa collection, composée uniquement d'objets associés au Vaudou, est estimée à près de mille objets. En fonction de l'état de conservation et de la symbolique culturelle des objets, deux cent treize

(213) objets ont été inventoriés. Il s'agissait de statuettes, de masques, de parures, d'accoutrements, etc.

Ce fut ensuite, le tour du musée Ishébayé qui expose et transmet la civilisation Vodun/Orisha. Les objets de collections de ce musée sont en bois, en fer, en poterie et en bronze. Ces collections sont pour la plupart constituées de divinités, d'assins (autels sacrificiels), de masques Guèlèdè, de bouteilles, de verres, de chaînes datant de l'époque de l'esclavage, de tissus, de plateaux de Fa, de chapelets de Fa, de poteries, de fusils, d'appareils et instruments de musiques, de statuettes, etc. Dans ce cadre, trois cent treize (313) objets ayant rapport au Vodun/Orisha ont été recensés. Cette mission d'inventaire est toujours en cours.

L'implication de ces étudiants a été l'occasion pour eux de mettre en application les enseignements reçus durant leur formation. Ces moments ont été des occasions de travaux pratiques.



MARIAM
CHITOU

COORDONNATRICE
DÉLÉGUÉE DE L'UNITÉ
FORMATION À L'EPA



Un des étudiants de l'EPA dans le cadre de l'Inventaire de la Collection du Musée Isebaye - Porto-Novo

Photo de famille, 7^e Cours Régional de préparations des propositions sur la liste du patrimoine mondial

7^{ÈME} COURS RÉGIONAL FRANCOPHONE DE PROPOSITION D'INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

PAR: JÉRONIME ZANMASSOU

Fort de leur expérience et des résultats du Programme de Renforcement de Capacités en matière d'Inscription au Patrimoine mondial initié depuis 2009, l'École du Patrimoine Africain-EPA et le Fonds pour le Patrimoine Mondial Africain-FPMA, en partenariat avec le Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, les organisations consultatives (ICCROM, UICN et ICOMOS) ont développé une nouvelle initiative du programme depuis 2018. Ce programme de soutien en amont aux propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial d'une durée de quatre ans (2018-2022), est une réponse à la sous-représentation persistante des sites africains sur la Liste du patrimoine mondial. Il vise à répondre à la Stratégie globale pour une Liste du patrimoine mondial représentative, équilibrée et crédible (1994) et à

l'Appel à l'action d'Alger : Notre patrimoine vivant pour la renaissance africaine, approuvé par les ministres de la Jeunesse, de la Culture et des Sports de l'Union africaine en octobre 2018 en Algérie.

L'un des volets du Programme est le Cours régional dont les objectifs sont : renforcer les capacités des professionnels africains à élaborer les dossiers et à conduire le processus d'inscription de sites sur la Liste du patrimoine mondial ; mettre en place un dispositif d'accompagnement des participants et des institutions de tutelle dans la mise en œuvre du processus d'inscription et développer le leadership et l'entreprenariat autour des sites du patrimoine ainsi que les approches novatrices de gestion du patrimoine.

Dans ce cadre, treize (13) professionnels du patrimoine en provenance de six (06) Etats-parties (Bénin, Burkina-Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Mali) à la Convention de 1972 porteurs de sept (07) projets de proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial ; trois (03) « jeunes entrepreneurs » porteurs de deux (02) projets d'entreprise, en provenance des Comores et du Bénin ; dix (10) étudiants de la 2^{ème} année de la Licence professionnelle en gestion du patrimoine culturel de l'EPA et treize (13) personnes ressources, représentant l'EPA, le FPMA, l'UNESCO, ICOMOS, l'UICN et la DPC du Bénin ont participé à ce 7^{ème} Cours régional francophone de proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial du 09 au 27 Novembre 2020 dans la salle polyvalente de l'EPA à Porto-Novo (Bénin).



Une revue générale des Participants au 7^e Cour Régional

Durant ces trois semaines, ils ont débattu des thèmes autour de trois domaines de compétence à savoir (i) Environnement conceptuel du patrimoine mondial et dossier d'inscription, (ii) Gestion des risques de catastrophes et (iii) Renforcement communautaire et génération de ressources. Les travaux du Cours ont combiné communications théoriques mais participatives, basées essentiellement sur les Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention 1972, exercices pratiques en salle et visites de terrain.

A l'issue du Cours, les sept (07) projets de proposition d'inscription: Réserve de Biosphère de la Basse Vallée de l'Ouémé (Bénin), Koutammakou, extension transfrontalière du Koutammakou du Togo (Bénin), Sya, Centre histo-

rique de Bobo Dioulasso (Burkina-Faso), Bimbia et sites associés (Cameroun), Les Mégalithes de Bouar (Centrafrique), Sultanats historiques des Comores (Comores), Mosquée du vendredi de NIONO (Mali) ; et les deux (02) projets d'entreprise : projet DjaM'Nazi, mise en tourisme du

patrimoine culturel et naturel des Comores et projet Installation d'un hub culturel à Porto -Novo, ont été améliorés et chacun des projets a bénéficié de l'élaboration d'un plan d'actions pour leur finalisation. Le dossier de proposition d'extension du Koutammakou, le pays des Batammariba porté par le Bénin, a pu ainsi, être finalisé et soumis au Centre du patrimoine mondial en janvier 2021.

L'organisation et le déroulement de ce 7^{ème} Cours régional francophone de proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial à l'EPA ont été possibles grâce au soutien financier du Ministre norvégien des Affaires étrangères à travers le Fonds pour le Patrimoine Mondial Africain (FPMA) et du Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts du Bénin.



**JERONIME
ZANMASSOU**

**GESTIONNAIRE DU PATRIMOINE
COORDONNATRICE DE L'UNITÉ
PROGRAMMES/PROJETS À L'EPA**



Une vue partielle des participants au 7^e Cour Régional de préparations des propositions sur la liste du patrimoine mondial



Photo de famille dans le cadre de la mise en œuvre du projet Améliorer l'état de conservation du site du patrimoine mondial de Koutammakou, le pays des Batammariba (Togo)

DES ACTIONS POUR UNE MEILLEURE CONSERVATION DE SITE KOUTAMMAKOU DU TOGO

PAR: JÉRONIME ZANMASSOU - OLAYINKA YAYI

Lancé en août 2020 au Service de Conservation et de Promotion du Koutammakou (SCPCK) à Nadoba, le projet d'améliorer l'état de conservation du site de Koutammakou, le pays des Batammariba (Togo), est coordonné par l'Ecole du Patrimoine Africain-EPA, CRAterre, la Direction du Patrimoine Culturel (DPC) du Togo, en partenariat avec le Centre du patrimoine mondial (Cpm) et le Bureau Régional de l'UNESCO à Abuja. D'une durée d'un an, il répond à un souci majeur de préserver la Valeur universelle exceptionnelle (VUE) de ce site, qui a valu son inscription en 2004 sur la Liste du patrimoine mondial.

En effet, à la suite de l'effondrement de plusieurs Sikien (habitations en terre crue) survenu au Koutammakou, pendant la saison des pluies de 2018, une mission d'urgence a été organisée par l'UNESCO du 19 au 24 octobre 2018 sur le site afin d'évaluer l'étendue des dégâts occasionnés tout en proposant un plan d'intervention. Le Comité du patrimoine mondial lors

de sa 43e session (Baku, 2019) a donc adopté la décision 43 COM 7B.112, faisant état des principaux problèmes liés à la conservation et à la gestion du site et encourageant l'État partie du Togo à procéder entre autres à l'inventaire des Sikien et des attributs de la VUE du bien, à la définition de ses limites et à l'actualisation et à la validation de son plan de gestion.

Cinq grandes activités sont prévues au calendrier du projet. La première qui vise à doter le service de conservation du Koutammakou d'un inventaire des Sikien et des attributs du bien, a été réalisée d'octobre à novembre 2020 à l'aide de l'application KoboCollect suite à l'atelier de formation des représentants des communautés et des parties prenantes à la conservation du site sur l'« Inventaire et cartographie des Sikien et des attributs contribuant à la Valeur universelle exceptionnelle (VUE) » du site. Au total, 1634 Sikien ont été inventoriés dans les 04 cantons dont 38 dans le canton de Akponté, 83 à

Koutougou, 1037 à Nadoba et 476 à Warango. On note que plus de 50% de ces Sikien sont dans un bon état de conservation contre 3% abandonné et 12% négligé (non entretenu).

Considérant ces résultats, l'atelier « Cartographie participative du périmètre du Koutammakou et de sa zone tampon » a fait suite en février 2021. Au cours de cet atelier, les données liées à l'inventaire ont été présentées aux autorités, parties prenantes à la conservation et les représentants des communautés et une cartographie participative du périmètre du Koutammakou sur la base des résultats obtenus, a été réalisée.

Actuellement, la troisième activité « chantier participatif de conservation préventive » est en cours d'organisation. Le reste des activités à mettre en œuvre sont l'atelier de renforcement des capacités de l'équipe de gestion et des communautés locales, l'actualisation et la validation du plan de gestion 2016-2026.



Photo de famille dans le cadre de la formation des enquêteurs et superviseurs pour le Projet de préservation du paysage culturelle Koutammakou, Bénin Togo

PRÉSERVER LE PAYSAGE CULTUREL DU KOUTAMMAKOU BÉNIN-TOGO

PAR: JÉRONIME ZANMASSOU - OLAYINKA YAYI

Patrimoine remarquable des deux pays voisins le Togo et le Bénin, les Sikien/Tata Somba, constituent l'unique habitation à étage au monde entièrement construite en terre crue et en matériaux locaux. Le paysage culturel des Sikien/Tata Somba, appelée Koutammakou, est l'habitat du peuple Temberma/Otamari vivant sur le site (Togo-Bénin).

Le Koutammakou du Bénin forme avec celui du Togo un continuum cohérent. Le site s'étend au Bénin sur quatre communes (Boukombé, Natitingou, Toucoutouna et Tanguieta). La partie togolaise du site est inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2004. Le Bénin souhaite emboîter le pas à son homologue voisin en favorisant son extension transfrontalière sur la Liste du patrimoine mondial pour garantir une gestion unique de l'ensemble du site à travers ce

projet « Préservation du paysage culturel du Koutammakou, Bénin et Togo » démarré en décembre 2020. Il est mis en œuvre par le Corps des Volontaires Béninois (CVB) en partenariat avec l'Ecole du Patrimoine Africain-EPA sur financement du World Monument Fund. Il répond surtout à l'objectif de renforcer durablement la conservation efficace des Sikiens

Tata Somba du Koutammakou (Bénin-Togo) dans une perspective régionale avec une optimisation des bénéfices pour les communautés locales. C'est donc une initiative qui vient appuyer le projet « amélioration de l'état de conservation du site de Koutammakou, le pays des Batamariba (Togo) », également en cours de réalisation.



Remise d'attestation à un participant

“ Site archéologique de
Koufankou, Natitingou
Bénin ”



Sortie pédagogique des étudiants de la 3^{ème} année ... Agonginto, ville de Bohicon

LES ÉTUDIANTS DE L'EPA HORS DES MURS

PAR: **MARIAM CHITOU**

L'Ecole du Patrimoine Africain-EPA s'attèle depuis plusieurs décennies à la formation de professionnels capables de préserver et de valoriser le riche patrimoine culturel de notre continent.

C'est dans cette logique que la Licence professionnelle en Gestion du Patrimoine culturel est mise en œuvre depuis 2018. La première promotion de cette licence est actuellement en fin de formation et pour permettre à nos étudiants de connaître les réalités du terrain ainsi que les difficultés inhérentes à la profession qu'ils embrassent, une sortie pédagogique a été organisée à leur intention, du 26 au 27 janvier 2021.

Ce fut l'occasion pour ces jeunes femmes et hommes de (re)découvrir quelques sites patrimoniaux et touristiques des villes d'Abomey, de Bohicon et de Ouidah, notamment :

- Le Musée d'Histoire d'Abomey
- Le village souterrain d'Agoginto à Bohicon,
- La Route des Esclaves, le temple des pythons, la forêt sacrée de Kpassè à Ouidah.

L'objectif de cette sortie n'étant pas que ludique, ces étudiants ont eu comme consigne d'analyser les actions de médiation culturelle offertes, d'étudier l'état de conservation et de faire des propositions pour la valorisation des sites visités.

Opportunément, les étudiants ont eu la chance de rencontrer au Musée d'Histoire d'Abomey, M. Alain Godonou, Directeur du "Programme Musées de l'Agence Nationale de promotion des Patrimoines et de développement du Tourisme, et ancien Directeur de l'EPA.

de son temps à la jeunesse, leur a parlé des défis qui les attendent en tant que professionnels du patrimoine, des perspectives qui s'offrent à eux, et enfin des différents chantiers de réfection ou de construction de musées et sites touristiques prévus dans le Programme d'actions du Gouvernement (PAG) du Bénin.

Pour finir, les étudiants ont participé à une soirée conviviale et typiquement traditionnelle au Palais privé du Roi Agoli-Agbo à Abomey.



Séance d'échange avec Alain GODONOU au Musée Historique d'Abomey

NOS STAGIAIRES



**MLLE AKOSSI MARCELLE
EKOUMÉ**



**M. PAUL TIMOTHÉE
DOTTO**



**NIMATA YABO
AGOSSOU**

Mlle Akossi Marcelle Ekoumé et M. Paul Timothée Dotto de l'Université Senghor d'Alexandrie en stage académique à l'EPA

Dans le cadre de leur formation à l'Université Senghor à Alexandrie, **Mlle Akossi Marcelle Ekoumé** de nationalité togolaise et **M. Paul Timothée Dotto** de nationalité Béninoise ont effectué un stage académique à l'Ecole du Patrimoine-EPA du 1er mars au 31 mai 2021.

Etudiants en Développement, spécialité "Gestion du patrimoine Culturel", ils ont, durant leur stage, confronté leurs savoirs et compétences aux réalités du monde professionnel. Sur la base d'un programme de fonctionnement rotatif dans chacune des trois (03) unités techniques de l'institution, ils ont, ainsi appris en faisant dans une belle symbiose avec les équipes des Unités, Programmes et projets, Formations et Communication et Partenariat

« Ces deux mois durant, nous avons participé à plusieurs activités aussi bien à l'interne qu'à l'externe de l'institution. » a déclaré **Mlle Akossi Marcelle Ekoumé**.

Entre autres activités, ils ont travaillé à la publication sur les activités de l'EPA à travers son site internet et les différents réseaux sociaux (page Facebook, Twitter, etc.). Ils ont également contribué à l'élaboration de la stratégie de communication dans le cadre de la préparation de l'atelier en ligne sur la lutte contre le trafic illicite des biens culturels

en Afrique Ouest/Centre, développé par l'EPA et l'Unesco Dakar. Dans ce registre, ils ont également travaillé sur le contenu de la plaquette pédagogique, de la carte d'invitation, du livre d'or et du flyer de la formation.

Les deux stagiaires ont eu l'opportunité de prendre part à une séance de travail entre une délégation du Musée de Quai Branly Jacques Chirac conduite par son président, M. Emmanuel Kasarhérou, une délégation du ministère de la culture et du tourisme du Bénin avec à sa tête le Directeur de Cabinet, M. Eric Totah, une équipe de l'EPA menée par son Directeur, Dr Franck K. Ogou et d'autres acteurs du domaine de la formation comme le Directeur de l'Institut National des Métiers d'Art, d'Archéologie et de la Culture, Dr Didier Houénoué. C'était dans le cadre des discussions sur la préparation de la restitution de biens culturels par la France au Bénin.

Enfin, les deux étudiants stagiaires ont pris part à Abomey, dans le centre du Bénin, à une mission d'inventaire d'une collection privée appartenant à M. Gabin Djimassé. C'est dans le cadre de l'inventaire général du patrimoine national de la République commandé par le Gouvernement du Bénin et conduit par l'Ecole du Patrimoine du Patrimoine Africain-EPA.

NIMATA YABO AGOSSOU en stage professionnel

Nimata Yabo Agossou, de nationalité béninoise et titulaire d'une Licence en Tourisme et Loisirs obtenue à la Haute Ecole de Commerce et de Management (HECM), a effectué un stage professionnel à l'EPA. L'objectif de son stage est de se familiariser avec le patrimoine afin de le mettre en lien avec le tourisme et de l'utiliser judicieusement dans la conception des offres et produits touristiques.

Au nombre des activités qu'elle a menées, il y a la participation à la rédaction et à la publication des activités de l'EPA à travers sa page internet et les réseaux sociaux. Elle a également pris part, à la séance de travail avec la délégation du musée de Quai Branly. Elle a par ailleurs, suivi du 19 au 21 avril, la formation des opérateurs de saisie chargés de procéder à l'enregistrement des informations collectées sur le terrain dans le cadre de l'inventaire général du patrimoine national du Bénin.

D'autres aspects comme la recherche documentaire sur le patrimoine, les visites guidées au Jardin des Plantes et de la Nature (JPN) et dans la ville de Porto-Novo, ont aussi été des centres d'intérêts de ce stage.



Photo de famille avec la délégation du Musée du Quai Branly - Jacques Chirac en visite à l'EPA

ILS NOUS ONT RENDU VISITE

PAR: OSSÉNI SOUBÉROU ET HAFIZ HONVO

Une importante séance de travail s'est tenue dans la matinée du samedi 27 mars 2021 à l'Ecole du Patrimoine Africain-EPA, dans le cadre de la mission française en vue de la préparation technique du transfert physique des biens culturels à restituer par la France au Bénin. Conduite par M. Emmanuel Kasarherou, Président du Musée du Quai Branly Jacques Chirac la délégation française, assistée de l'Ambassadeur de France au Bénin, Son Excellence Monsieur Marc Vizy, s'est rendu au siège de notre Ecole à Porto-Novo (Bénin) en compagnie des autorités du Ministère la Culture du Bénin et d'autres responsables d'institutions impliqués dans le processus du retour des biens culturels.

Trois temps forts ont marqué les échanges. Il y a eu, dans un premier temps, la visite physique des infrastructures et la présentation des activités et quelques grands résultats de notre école. Ensuite,

les discussions ont tourné autour du rôle de l'EPA dans le cadre de la restitution à travers un projet en cours de formulation. Enfin, le plan ad'hoc de formation élaboré dans le cadre du Programme de travail commun signé entre le Bénin et la France a été également présenté et discuté.

Tout ceci constitue de belles perspectives pour l'Ecole du Patrimoine Africain-EPA, les professionnels du patrimoine du continent et les Etats africains dans le cadre des questions de restitution de biens culturels.



Séance de travail avec la délégation du Musée du Quai Branly



Isabelle Le GUELLEC, Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle à l'Ambassade de France et Directrice de l'Institut Français du Bénin

ILS NOUS ONT RENDU VISITE

PAR: OSSÉNI SOUBÉROU ET HAFIZ HONVO



L'Ecole du Patrimoine Africain-EPA a reçu ce 11 janvier 2021 la visite de Madame Isabelle Le Guellec, Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle à l'Ambassade de France et Directrice de l'Institut Français du Bénin.

Cette visite de prise de contact avait pour objectif de mieux connaître l'institution EPA. A son arrivée, Mme Isabelle LE GUELLEC a été reçue par le Directeur de l'EPA, Dr Franck OGOU et son équipe.

Une séance de travail et d'échanges a permis à Mme Le Guellec de mieux connaître l'EPA et d'apprécier concrètement les actions et les résultats de l'institution.





Yoruba sans Frontières

Oralité, Identité et Diplomatie Culturelle dans les Études Africaines Globales au 21ème Siècle
(Essais en hommage au Prof. (Ambassadeur) Olabiya Babalola YaĪ)

Appel à Contributions

Olabiya Babalola Joseph YAĪ professeur émérite des universités et ancien Ambassadeur et Délégué Permanent du Bénin auprès de l'UNESCO était, sans doute, l'un des plus grands intellectuels et penseurs Yoruba et Africains du 21ème siècle. Sa noble personnalité transitait par des divers domaines d'études négro-africaines telles que la littérature africaine, les théories littéraires, la littérature orale, l'archéologie des langues, la traduction, et la diplomatie culturelle parmi tant d'autres. OB YaĪ, comme on avait l'habitude de le traiter parmi ses paires tels que l'indomptable Wole Soyinka et le grand écrivain et cinéaste Akinwumi Isola dans les années glorieuses de l'Institut des Etudes Africaines de l'ancienne Université d'Ife était un véritable intellectuel sans frontières. En effet, il était le plus grand trait-d'union entre l'Afrique et sa diaspora à l'échelle planétaire, à commencer par l'Amérique Latine et les Caraïbes où il a pu relancer l'élan culturel auprès de ses frères afro-brésiliens, afro-cubains aussi bien qu'en Haïti, Colombie, Santo Domingo et aux États Unis. De même, depuis son haut poste d'Ambassadeur du Bénin auprès de l'UNESCO, Olabiya YaĪ a pu promouvoir un dialogue permanent des valeurs africaines avec les cultures et traditions des parages les plus distantes telles que la Chine, l'Inde et le Japon. Toujours au sein de l'UNESCO dont il a dirigé brillamment les plus haut comités, Olabiya YaĪ a déployé toute son génie intellectuel non seulement pour faire inscrire dans la liste des Patrimoines de l'Humanité des diverses chefs-d'œuvre des peuples Africains, mais aussi pour instiguer une nouvelle historiographie au profit de l'Histoire Générale de l'Afrique et de sa Diaspora.

Enseignant engagé et inlassable challengeur des préjugés (néo)coloniaux dans les études des langues, cultures et sciences africaines,

Olabiya YaĪ a pu inspirer des centaines de chercheurs, spécialistes et africanistes dans les plus grandes universités du monde telles que l'Université de Ife - UNIFE (actuelle Obafemi Awolowo University), l'Université de Floride, l'Université Fédérale de Bahia au Brésil, l'Université de la Havane et la Casa de Las Américas à Cuba, sans oublier d'autres universités et institutions en Europe, au Japon, et dans l'ensemble du monde asiatique et pacifique.

Cet appel à contribution a pour objectif d'inviter les chercheurs, anciens protégés et associés du professeur Olabiya Babalola YaĪ à présenter des chapitres originaux qui seront publiés dans une collection d'essais critiques sur les divers aspects et thématiques académiques auxquelles Olabiya YaĪ s'est consacré au cours de plus d'un demi-siècle d'intenses activités et engagements intellectuels et diplomatie culturelle. Le livre à être intitulé **Yoruba sans Frontières - Oralité, Identité et Diplomatie Culturelle dans les Études Africaines Globales du 21ème Siècle** sera lancé au cours de la plus grande célébration de la vie et l'œuvres de Olabiya Babalola YaĪ (1939 - 2020) pendant un Colloque international en décembre 2021 pour commémorer le premier anniversaire de la transition de ce grand fils de l'Afrique au rang des ancêtres

Le conseil éditorial du livre invite à tous les intéressés à envoyer leurs manuscrits d'essai critique et d'arguments incisifs de pas plus de 10.000 mots ou 15 pages sur n'importe quel aspect des activités académiques et culturelles auxquelles Olabiya Babalola YaĪ avait consacré son génie.

Les manuscrits doivent porter sur, mais sans se limiter aux thématiques ci-dessous:

- ◆ Olabiya Babalola YaĪ et les Études Culturelles Africaines ;
- ◆ La Linguistique et les Littératures Africaines ;
- ◆ La Langue Yoruba et la Littérature Orale;
- ◆ Les Théories Littéraires Afrocentriques;
- ◆ La Poétique de l'Oralité;
- ◆ Les Politiques Linguistiques dans les Pays de l'Afrique et dans la Diaspora;
- ◆ La Traduction dans les Études Africaines ;
- ◆ La Métalangue et les Terminologies dans les Langues Africaines;
- ◆ Les Programmes d'Alphabétisation en Langues Africaines;
- ◆ Les Religions Yoruba/Fon et la Spiritualité Africaine dans un contexte global;
- ◆ La Vision du Monde Africaine et la Construction des Identités Culturelles en Amérique Latine et aux Caraïbes;
- ◆ La Philosophie Africaine et les Nouvelles Epistémologies
- ◆ Le Contact Culturel et les Études Interculturelles de l'Afrique en direction de l'académie Euro-Américaine et Asiatique

Délais et dates à retenir

Envoi du titre et résumé du chapitre proposé: **15 juillet 2021**

Envoi du chapitre approuvé: **15 septembre 2021**

Envoyez les manuscrits à:
Obyaifest2021@gmail.com

Langues de soumission

Les manuscrits seront acceptés en:

Yoruba, anglais, français, portugais, et espagnol.

Pour plus d'informations, veuillez contacter

Professor Félix Ayoh'OMIDIRE

+234 806 763 4158

feliomidire@gmail.com

Professor Michael Oladejo Afolayan

+234 809 530 2488

mafolayan@yahoo.com



À venir !

Rentrée académique 2021 - 2022,
Formation Decembre TIBC
etc...



Une référence au service du patrimoine culturel africain

Suivez au quotidien les
activités de l'EPA sur
les réseaux sociaux



École du Patrimoine Africain - EPA

www.epa.prema.net